



Demande Récepissé de titre de séjour en France

Par **Jounia13**, le **10/02/2017** à **05:55**

Bonjour, svp est-ce que j'ai le droit de demandé un récépissé de titre de séjour (travail) en France. Mon dossier pour l'obtention de la nationalité français est encore en cours d'analyse, j'ai déjà reçu mon accusé de reception et ils m'ont dit d'attendre 12 mois et quelques. Donc voila je voulais savoir si je pouvais demander un récépissé de titre de séjour en attendant l'obtention de ma nationalité française!?

Merci

Par **morobar**, le **10/02/2017** à **09:17**

Bjr,

Ce document n'existe pas. Il existe un récépissé attestant le dépôt d'une demande d'un titre de séjour.

Par **Jounia13**, le **10/02/2017** à **09:27**

Ah d'accord! et il est valable pour combien de mois? merci